



Sainte-Anne
de-Bellevue

Règlement de zonage

Plan 3
Les paysages emblématiques
et identitaires

-  Vue d'intérêt
-  Route du parcours riverain
-  Voie panoramique du parcours riverain
-  Tracé fondateur
-  Noyau villageois
-  Limite municipale

Écoterritoire

-  La forêt de Senneville
-  Le corridor écoforestier de la rivière à l'Orme



Projection :
NAD 1983 MTM 8

Échelle :
1:20,000

Source :
- Ville de Sainte-Anne-
de-Bellevue,
Orthophotos, juillet 2011
- Agglomération de
Montréal

Date :
Mai 2017

